



Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 04 avril 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme CARRIER
Christiane, Maire. Date de convocation : 25 mars 2024.

Etaient présents : Mme Carrier Christiane, M. Bouillet Christophe, M. Journet Jérôme, Mme Khadir Dallila, Mme Lang Marie, M.
Rigaud-Modelin Romain, Mme Sack Caroline (arrivée à 19h50) , M. Staiger Antoine, Mme Tanchon Lydie, M. Watier Pierre.

Absents excusés : , Mme Yung Hing Véronique.

Pouvoir :

Mme Dallila Khadir a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 11 en exercice, 10 Présents.

Le Président de séance soussigné, certifie le caractère exécutoire des délibérations ici citées par leur envoi en Préfecture de la Savoie
et de leur publication par affichage en Mairie le 05 avril 2024.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 mars 2024 est adopté à l'unanimité. Il est ensuite procédé à l'examen des affaires
inscrites à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Délibérations :

DELIBERATION N°2024-25

Approbation du Compte de Gestion 2023.

Après avoir reprecisé le changement de municipalité en juin 2023, Mme le Maire a commenté les chiffres du Compte
de Gestion 2023. Pour rappel essentiel, le résultat net cumulé s'élève à 455 626.02 € (446 825.58 € de
fonctionnement + 8 800.04 € d'investissement).

Les conseillers présents ont approuvé le Compte de Gestion 2023 à l'unanimité.

41300 - ONTEX

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-13 354,55		22 154,99		8 800,44
Fonctionnement	357 042,71	13 354,55	103 137,42		446 825,58
TOTAL I	343 688,16	13 354,55	125 292,41		455 626,02
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	343 688,16	13 354,55	125 292,41		455 626,02

DELIBERATION N°2024-26

Approbation du Compte Administratif 2023.

Mme le Maire a présenté le Compte Administratif 2023, ainsi que ses résultats en cohérence avec le Compte de
Gestion 2023 précédemment évoqué.

Pour rappel des chiffres essentiels :

- Resultat de fonctionnement établi à 446 825.58 €
- Resultat d'investissement établi à 8 800.04 €
- Résultat de clôture établi à 455 626.02 €.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire a ensuite quitté la salle, laissant la
présidence de la séance à son 1^{er} adjoint et n'a pas pris part au vote.

Les conseillers présents ont approuvé le Compte Administratif 2023 à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-27

Vote des taux des impôts directs locaux 2024.

Mme le Maire a fait savoir son souhait de maintenir les taux 2023 en 2024, notamment en raison des baisses de dotations / subventions envisagées sur 2024 et des dépenses d'investissement prévues sur la commune. Certains conseillers ont évoqué la possibilité de les baisser de 0.5 %. Mme le Maire a dit préférer attendre une année pleine de gestion municipale pour avoir le recul nécessaire pour se positionner.

Après débat, le maintien des taux (taxe d'habitation à 13.64 %, bâti à 28.03 % et non bâti à 122.81 %), a été approuvé par 8 présents sur les 10 (2 abstentions à retenir).

DELIBERATION N°2024-28

Vote du Budget Primitif 2024.

Après avoir réalisé une concise comparaison entre les montants réalisés en 2023 et les prévisions budgétaires 2024 des chapitres de fonctionnement et d'investissement, Mme le Maire a notamment rappelé les principaux projets en cours et à venir de la commune, parmi lesquels la rénovation de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux secs et l'extension du cimetière.

Les chiffres annoncés :

- 644 295.58 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 549 393.02 € en dépenses et recettes d'investissement.

Le Budget primitif 2024 a finalement été approuvé par 9 présents sur les 10 (1 abstention à retenir).

DELIBERATION N°2024-29

Approbation du taux de fongibilité de 7.5 %.

La mairie opérant désormais en nomenclature M57, son maire peut procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (à l'exclusion des dépenses du personnel) dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Le conseil a approuvé à l'unanimité cette possibilité.

II. Questions diverses

- Rappel de l'organisation d'un « CAFE CITOYEN » le 6 avril 2024 de 9h à 11h à la salle des fêtes du village.
- Info passée concernant l'élagage en lien avec le bon fonctionnement des lignes électrique : dirigé par ENEDIS, il sera opéré prochainement par la société ARCADE.

La séance est levée à 20h50.

Ontex le 04 avril 2024

Le secrétaire de séance,



Dallila KHADIR

Le Maire,



Christiane CARRIER